



Étape #1

La demande d'admission

Démarches et pièces à fournir

- Le formulaire de demande d'admission renseigné et déposé à l'école.
- 2 photos d'identité de l'enfant et 1 photo numérique envoyée par mail.
- Le certificat de naissance ou la copie de l'acte de naissance de l'enfant.
- Le certificat médical indiquant la validité des vaccins de(s) l'enfant(s)
- En cas de divorce, la copie du jugement et/ou l'attestation légale relative à la garde de l'enfant.
- L'attestation de responsabilité civile pour la scolarité 19/20
- Signature du règlement intérieur et des conditions générales d'123 mon école.
- Le règlement de 350 € pour les frais de dossier (*non remboursables et non déductibles des frais de scolarité*)
- Les moyens de règlements choisis (chèques - formulaire SEPA)